

Pandémie H1N1 : où en est-on ?

Dr Claude-François Robert
Médecin cantonal

Evolution épidémiologique

A ce jour, l'épidémie H1N1 s'est caractérisée par une première phase de cas importés. Curieusement, il a fallu attendre jusqu'au 24 juin 2009 pour observer le premier cas de transmission autochtone. Nous avons connu une deuxième phase, une sorte de drôle de guerre, à la rentrée dans laquelle le nombre de nouveaux cas est resté stable. Avec le froid, l'épidémie a repris en intensité et le seuil épidémique a été franchi la semaine 43 soit fin octobre. Cette dernière période se distingue

aussi par les premiers décès, quatre au total en Suisse. Le canton a connu plusieurs flambées en milieu scolaire et une dizaine d'hospitalisations au total.

Si l'on observe ce qui s'est passé aux USA, région qui a environ 4 semaines d'avance sur nous, on reste frappé par le nombre élevé d'hospitalisations de personnes jeunes alors que les hospitalisations de personnes âgées restent inférieures à ce que l'on connaît dans la grippe saisonnière. 138 enfants sont décédés de la grippe aux USA depuis cet été alors qu'on en dénombre environ 80 dans la grippe saisonnière. La bonne nouvelle est que le

pic épidémique semble avoir été atteint aux USA et que sa hauteur correspond à 1.5 fois une épidémie de grippe moyenne. Si la situation suisse se calque sur celle observée en Amérique du Nord, cette épidémie devrait ne pas induire une surcharge extrême sur le système de santé.

Prévenir par la vaccination

La préparation de la vaccination a été complexe. On s'attendait à disposer de deux vaccins. Pour finir le Focetria © a surgi avant le Celtura © mais pour des indications limitées (femmes enceintes). Les dates et quantités de livraisons sont connues de semaine en semaine. L'homologation par Swissmedic a fait l'objet d'intenses discussions avec l'OFSP et les positions de la commission fédérale pour les vaccinations. Du côté des cantons, on a parfois le sentiment qu'à force de vouloir prendre toutes les précautions sur les indications, on en oublie des critères de faisabilité. Vaut-il mieux vacciner largement avec une dose ou appliquer strictement des principes de précaution et rendre difficile la vaccination de masse en sachant que l'administration de deux doses ne sera pas suivie ?

Il faut relever ici l'intense activité des cabinets médicaux pour vacciner les personnes à risque de complications. Dès le 12 novembre, date à laquelle le Pandemrix © était disponible, près de 200 médecins et institutions ont commencé de vacciner. Le seuil des 10'000 doses injectées a été atteint le 25 novembre et le 27 on a atteint les 12'000 doses, soit près de 30% de la valeur cible des 40'000 personnes à vacciner dans la première phase. Cette opération représente une charge impressionnante pour le service de santé publique, qui reçoit les commandes, les valide, les transmet ensuite aux entreprises en charge de la distribution. Ce sont près de 300 fax qui arrivent chaque jour.

Cette phase a permis aussi de vérifier les efforts du personnel de soins pour adhérer à la vaccination et éviter la transmission du virus aux malades. On pourrait faire mieux, mais à HNE on a atteint 40% de couverture vaccinale ce qui dépasse largement les chiffres atteints en cas de



Association neuchâteloise des institutions privées
pour personnes âgées

L'association ANIPPA vous invite à la conférence

du Dr Daniel Geneau, neuropsychologue canadien,
spécialisé en psycho-gériatrie

Jeudi 21 janvier 2010

Thème

L'approche optimale du patient souffrant de syndrome démentiel

- Mieux comprendre les patients qui représentent des comportements d'agitation pathologique
- Présenter les stratégies d'intervention efficaces

Lieu: Hôpital Pourtalès, auditoire
Programme: 17h15 accueil
17h30 conférence
18h30 échange avec le Dr Geneau
18h45 apéritif

INSCRIPTION

*A préciser svp

Nom: _____

*Je participe à l'apéritif qui suivra: oui/non

Lieu et date: _____ Signature: _____

Allée du Quartz 13, 2300 La Chaux-de-Fonds, téléphone 032 924 00 33,
téléfax 032 924 00 34. E-mail: info@anippa.ch

grippe saisonnière. Un homme du canton a vacciné 100% de ses infirmières et 60% des aides-soignantes.

La phase suivante de vaccination de la population reste une inconnue à ce jour. Première notion, il ne s'agit pas d'une vaccination d'urgence comme dans une épidémie de méningite ou de fièvre jaune. En effet, même après ce pic, au moins 80% de la population n'aurait pas d'immunité contre cette grippe, seul 15 à 20% ayant eu la maladie. Une troisième vague ou des phases de transmissions à bas bruits pourraient se poursuivre encore pendant plusieurs mois. Donc, le principe de vacciner le plus de personnes dans les semaines à venir permettra d'atteindre l'objectif de santé publique de réduire les complications et de ralentir la propagation du virus.

Deux centres de vaccination seront opérationnels du 3 au 23 décembre dans les centres opératoires protégés des hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Chaque centre peut activer jusqu'à trois lignes de vaccination, mobilisant jusqu'à dix-huit professionnels de la santé et plusieurs membres de la Protection civile pour les aspects logistiques. La pleine capacité de vaccination sera

de 300 personnes à l'heure. Il est cependant difficile d'anticiper la réponse de la population à l'invitation adressée à 105'000 ménages du canton.

Une organisation cantonale de crise

Pour la première fois, le canton doit mettre sur pied une organisation pour affronter une crise sanitaire. Déjà fin avril, le Conseil d'Etat a activé un état-major de conduite de crise. Selon ses recommandations, deux arrêtés ont été pris le 1er juillet et le 1er septembre pour définir le mandat de l'EM et les moyens à mobiliser. Ces arrêtés prévoient en exécution de la loi de santé la possibilité de réquisitionner les professionnels de la santé. Heureusement, plusieurs médecins, dont des collègues à la retraite ont répondu à l'appel et ces effectifs devraient suffire, notamment pour superviser les activités de vaccination. Ainsi, avec l'appui des professionnels de la santé, tant des services de l'Etat, de HNe et en pratique privée, le canton devrait disposer des ressources pour affronter ce phénomène épidémique, depuis longtemps prédit, et qui a fini par se produire.

**Visitez
le site
de la SNM :
www.snm.ch**

Epidémie de grippe A(H1N1) dans le canton de Neuchâtel

Synthèse des données

23 novembre 2009

Nombre de cas

Nombre total de cas confirmés	215
Nombre de nouveaux cas confirmés durant la semaine du 16 au 22 novembre 2009	76

Nombre de personnes vaccinées

Nombre total de personnes vaccinées	6979
Nombre de personnes vaccinées durant la semaine du 17 au 22 novembre 2009	3723
Couverture vaccinale	4.1%

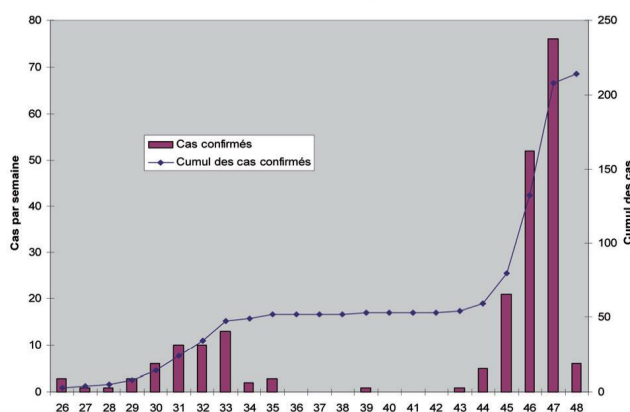
Prise en charge

Nombre total de cas hospitalisés	10
----------------------------------	----

Ecoles et crèches du 16 au 22 novembre 2009

Ecoles	
Nombre d'élèves malades	320
Flambées dans une classe	
Flambées dans une école	4

Cas confirmés par semaine



Pour plus d'informations sur la grippe:

www.pandemia.ch

hotline 031 322 21 00

www.ne.ch/pandemiiegrippe

Pandémie de grippe: les trois règles essentielles:

Se laver les mains plusieurs fois par jour à fond.

En cas de toux ou d'éternuement, mettre un mouchoir en papier devant la bouche et le nez.

En cas de symptômes grippaux, rester chez soi.